



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Histoire

de l'Université d'Avignon
et des Pays de Vaucluse

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Masters – Vague C

Académie : Aix-Marseille

Etablissement déposant : Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Histoire

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3MA130004401

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

Le master mention *Histoire* de l'Université d'Avignon se compose de deux spécialités, chacune organisée en deux parcours. La première est intitulée *Espaces publics : culture et politique*, la seconde *Patrimoine et archives historiques*.

Espaces publics offre la possibilité aux étudiants de s'initier à la recherche historique en menant une recherche qui débouche sur la rédaction et la soutenance d'un mémoire, tout en renforçant les connaissances dans toutes les périodes historiques la première année, et dans une période historique spécifique, choisie comme cadre de la recherche, la seconde année. L'un des objectifs affichés est ainsi de permettre éventuellement au titulaire de ce master de poursuivre ses études en s'inscrivant dans une formation doctorale. La formation aux métiers de l'enseignement occupe une partie de cette spécialité, avec des enseignements pour partie portés par l'IUFM, afin de préparer les concours, notamment le certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES).

La seconde spécialité de ce master : *Patrimoine et archives historiques*, bénéficie d'un fort ancrage régional, avec des liens étroits tissés avec des institutions régionales (musées, bibliothèques...) qui accueillent les étudiants en stages longs. Ces liens sont redoublés pendant la formation avec l'intervention de nombreux professionnels dans l'enseignement.

De création récente, ces spécialités accueillent des étudiants dont le nombre croît régulièrement, mais le recul manque encore pour mesurer l'insertion professionnelle des étudiants.



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Ce master *Histoire* a toute sa place dans l'Université d'Avignon ; il occupe un espace régional original dans le contexte à forte connotation culturelle du Comtat Venaissin. Mais son adossement à la recherche n'est pas assez spécifié. Néanmoins, cette mention de master constitue, avec ses deux spécialités et ses quatre parcours, une offre de formation large, susceptible de répondre aux besoins de formations des étudiants et d'offrir des débouchés professionnels, encore pour l'instant non mesurés en raison de la jeunesse de la formation.

La définition des objectifs – initiation à la recherche avec spécialisation dans une période historique pour se consacrer à l'enseignement et à la recherche d'une part, préparation à des métiers du secteur du développement ou de la communication culturels d'autre part – ne s'accompagne cependant pas d'une réflexion sur les compétences dispensées dans les enseignements ou nécessaires à une activité professionnelle.

La dénomination du parcours *Espaces publics : culture et politique* n'a pas suscité une identité affirmée qui lui permettrait de se distinguer des formations classiques en histoire, lesquelles comportent comme celle-ci une initiation à la recherche et à la préparation des concours de l'enseignement secondaire.

L'organisation globale de la mention permet tout à la fois des mutualisations d'enseignements entre les deux spécialités, surtout en M1, et des enseignements très spécifiques à chaque spécialité. Ce dernier aspect leur donne toute leur originalité, mais ne permet pas d'envisager facilement des réorientations d'étudiants d'un parcours vers un autre. L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs et de professionnels – un bon moyen de tisser des liens entre l'université et son environnement extérieur.

Cette formation est attractive, les effectifs d'étudiants augmentant régulièrement. Mais, en raison de la jeunesse de ces parcours, les résultats de l'insertion professionnelle ne sont pas encore connus.

- Points forts :

- Ce master propose une déclinaison de formations importantes et variées, autour du thème historique, comportant des spécificités affirmées, et des mutualisations réduites, mais bien pensées.
- Il présente une forte insertion régionale, avec une offre de stages diversifiée inscrite au cœur de la formation.
- L'équipe pédagogique associe enseignants-chercheurs et professionnels.

- Points faibles :

- La réflexion n'est pas suffisamment engagée sur les compétences nécessaires à l'exercice des différentes professions et sur les compétences transférées aux étudiants.
- Il serait utile de mettre en avant des objectifs métiers.
- Dans la spécialité *Patrimoine et archives historiques*, une sensibilisation des étudiants à la méthodologie de projet et à la réalisation d'un budget permettrait d'accroître leurs compétences professionnelles pour les aider à s'insérer dans des collectivités territoriales, des institutions culturelles publiques et privées ou des associations.
- Les compétences informatiques ne sont pas évoquées.

Recommandations pour l'établissement

Le travail entamé sur l'autoévaluation doit se poursuivre ; cette dernière n'est pas encore utilisée pour le pilotage de la mention. En outre, une sensibilisation des équipes pédagogiques au raisonnement par compétences faciliterait le pilotage.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B



Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA MENTION (rempli par l'établissement)					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en M1			45	54	59
Nombre d'inscrits pédagogiques en M2			35	24	47
Taux de réussite en M1 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en M2)			49 %	57 %	
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant			16 %	24 %	
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant				54 %	
Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)			4 %	44 %	10 %
Taux de réussite en M2 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme)			57 %	42 %	
Taux de poursuite en doctorat			5 %	20 %	
Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête.					
Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique					
	M1		M2		
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)					
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle					
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention					
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs					
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs					



Appréciation par spécialité

Espaces publics : culture et politique

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

Etablissement(s) co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité s'organise en deux parcours, recherche et enseignement. L'un vise à la préparation du CAPES, en relation avec l'IUFM ; l'autre permet une initiation à la recherche avec un sujet de recherche à traiter qui débouche sur la rédaction et la soutenance d'un mémoire de recherche. En première année du parcours recherche, toutes les périodes historiques sont étudiées, ce qui permet de renforcer les connaissances historiques fondamentales ; en deuxième année, une spécialisation sur une période est nécessaire. La formation est équilibrée et sollicite une équipe d'enseignants-chercheurs riche et variée.

- Appréciation :

La formation dans cette spécialité est régionalement nécessaire pour la préparation aux concours de recrutement de l'enseignement secondaire et l'initiation aux métiers de la recherche dans la perspective du doctorat. La spécialité *Espaces publics : culture et politique* n'a pas véritablement d'orientations thématique, culturelle et politique marquées ; c'est une spécialité classique des parcours en histoire. Une identité plus forte peut être recherchée.

- Points forts :

- L'équipe pédagogique prend en compte la complexité de la formation à la recherche et à l'enseignement ; le dispositif de formation est adapté à la préparation des concours de l'enseignement et à une initiation intensive à la recherche.
- Il existe des collaborations scientifiques avec des institutions françaises et étrangères, sous la forme de séjours de professeurs extérieurs à l'université ou de séjours de recherche d'étudiants à l'étranger.

- Points faibles :

- Pas de réflexion sur les compétences nécessaires à l'exercice des métiers ou sur les compétences acquises par les étudiants pendant leur formation.
- Un pilotage insuffisant.
- Pas de mention d'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) ou de préparation au Certificat informatique et internet (C2I).

Recommandations pour l'établissement

Il s'agit là d'une formation dont la qualité pourrait se renforcer par l'introduction d'un pilotage prenant en compte les compétences à acquérir par les enseignements et les stages, ainsi que les compétences nécessaires pour exercer les métiers envisagés. Le dossier ne permet pas de saisir l'utilisation des moyens informatiques dans la formation, ni de savoir si l'équipe pédagogique dispose de moyens informatiques pour former les étudiants, à l'exception de l'Environnement numérique de travail (ENT) où sont déposés des supports de cours.



Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en M1			45	54	38
Nombre d'inscrits pédagogiques en M2			35	24	47
Taux de réussite en M1 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en M2)			49 %	57 %	
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant					
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant				54 %	
Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)			4 %		16 %
Taux de réussite en M2 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme)			57 %	42 %	
Taux de poursuite en doctorat			5 %	20 %	
Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête.					
Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique					
	M1		M2		
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré) Recherche/Enseignement	135/330		90/456		
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle	40/36		20/32		
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention	13/15		13/15		
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs	135/248		90/258		
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs	0/82		0/198		



Patrimoine et archives historiques

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

Etablissement(s) co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité a été ouverte en 2010 ; elle se veut généraliste, ouverte sur les métiers des archives et des bibliothèques, des musées et du patrimoine, et entend faciliter la préparation aux concours de la fonction publique.

Elle propose deux parcours (*Archives - bibliothèques ; Musée et patrimoine mobilier*).

Le calendrier de la formation en M2 est conçu pour permettre de suivre un stage long de trois mois au dernier semestre, mais il n'est pas indiqué si celui-ci est obligatoire.

- Appréciation :

Le contexte territorial du Comtat Venaissin, très favorable à une formation orientée sur la valorisation du patrimoine et les métiers du patrimoine, a été pris en compte.

- Points forts :

- La formation associe universitaires et professionnels pour former les étudiants.
- La pratique de stages longs concourt à la professionnalisation des étudiants.
- La maquette de la formation est très riche, avec un large ensemble de collaborations extérieures assurées par des professionnels.

- Points faibles :

- Il ne semble pas qu'une réflexion sur les compétences nécessaires à l'exercice des métiers ou sur les compétences acquises par les étudiants pendant leur formation ait été menée.
- Le pilotage de la spécialité est insuffisant.
- Il n'est pas fait de mention de l'utilisation des TICE ou de préparation au C2I.
- Alors que l'un des débouchés envisagés est l'expertise scientifique exercée dans le cadre d'une équipe, les enseignements dispensés sur la méthodologie de projet n'intègrent pas de dimension budgétaire.

Recommandations pour l'établissement

Une formation dont la qualité peut se renforcer par l'introduction d'un pilotage prenant en compte les compétences et les usages de l'informatique. Le dossier ne permet pas de savoir si l'équipe pédagogique dispose de moyens informatiques pour former les étudiants, à l'exception de l'ENT où sont déposés des supports de cours.

Un complément de formation permettant aux étudiants de monter et suivre des projets permettrait de les sensibiliser à la dimension budgétaire présente dans de nombreux métiers visés par la spécialité. Cela assurerait un lien entre la formation académique et la formation pratique développée par les stages.

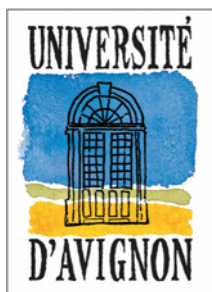
Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en M1					21
Nombre d'inscrits pédagogiques en M2					
Taux de réussite en M1 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en M2)					
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant					
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant					
Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)					
Taux de réussite en M2 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme)					
Taux de poursuite en doctorat					
Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête.					
Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique					
	M1		M2		
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)	336 h 30		146		
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle	153 h 30		74		
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention	11		5		
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs	195		72		
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs	141 h 30		74		



Observations de l'établissement



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

>>> Présidence

Observations sur le rapport d'évaluation des MASTERS de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse par l'AERES

MASTER HISTOIRE

1. REMARQUES GÉNÉRALES ET COMMUNES À L'OFFRE DE FORMATION DE L'UNIVERSITÉ

- Les quelques discordances qui ont pu être observées entre les dossiers d'auto-évaluation et ceux préparés en vue de l'habilitation résultent du basculement *inattendu*, en octobre 2010, de notre établissement de la vague B à la vague C par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Les auto-évaluations ont été faites dans le cadre du calendrier de la vague B, et la lourdeur de la procédure ne permettait pas une actualisation en 2011 ; les dossiers d'habilitation quant à eux ont pu tenir compte des données plus récentes. Par ailleurs, les deux dossiers ayant été transmis, l'ensemble des informations étaient de toutes les façons transmises.
- **Outils de pilotage général des formations.** – L'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse a adopté depuis l'année 2010-2011 un ensemble de mesures visant à renforcer et rendre plus efficace le pilotage des formations tant au niveau central de l'établissement qu'au sein des composantes. Ainsi :
 - Les composantes ont été réorganisées autour des domaines de formation (4 UFR désormais au lieu de 5) et surtout, leur structure a été homogénéisée par l'adoption de Statuts-type. Sur le plan des formations, cela s'est traduit par l'institution de fonctions-clé dans chacune des UFR : directeur des études (ayant rang de vice-doyen), référent Insertion professionnelle et formation continue, correspondant(s) relations internationales.
 - Dans le cadre du processus d'application du référentiel des tâches des enseignants-chercheurs, un répertoire précis identifie et clarifie les responsabilités pédagogiques (CEVU, mars 2010) ; il concerne aussi bien les responsabilités spécifiques aux formations que celles ayant une portée transversale.
 - Un groupe de travail transversal à l'établissement a été constitué dans le domaine de l'insertion professionnelle et de la formation permanente. Composé des 4 référents IP/FP des UFR, ainsi que de représentants du SCUOIP et de la FC, il est chargé de prospecter et de réfléchir au développement des stratégies permettant de diversifier les voies de qualification (validation des acquis, alternance...).

- Un outil d'évaluation des formations par les étudiants a été mis en place à la fin de l'année 2010-2011. Elaboré par des représentants de formations-pilote volontaires, en collaboration avec la Mission T.I.C.E. de l'Université, il a fonctionné pour la première fois en juin 2011, tant au niveau des semestres que de chaque Unité d'enseignement. Son utilisation devrait s'étendre rapidement, car son mode d'élaboration a tiré les leçons de l'échec du dispositif initié deux ans plus tôt par le CEVU.
- **Suivi de l'insertion professionnelle** – suivi des étudiants non diplômés
 - Des enquêtes sont faites systématiquement chaque année par le SCUIOIP. Elles mesurent le devenir des étudiants 30 mois après leur sortie du diplôme. L'exploitation des résultats des enquêtes permettent ensuite de communiquer aux formations outre les chiffres de l'insertion professionnelle de leurs diplômés, des informations importantes pour le pilotage de la formation : un répertoire et une caractérisation des emplois occupés, ainsi que des remarques rédigées en mode libre par les enquêtés.
- **Label TICE** – Une filière labellisée TICE est une filière s'appuyant largement sur les TICE sur le modèle du « *présentiel amélioré* » en amont et en aval par la mise à disposition des étudiants de documents et d'activités pédagogiques sur la plate-forme e-UAPV. Pour être labellisée TICE, une filière doit proposer pour plus de 60%2 de ses UE, un espace numérique actif sur la plate-forme *e-uapv*. Un espace de cours sera considéré comme actif s'il propose aux étudiants :
 - les supports de cours étudiants et les supports de présentation utilisés durant le cours en présentiel,
 - un accompagnement dans leur travail personnel à travers **quelques unes des activités suivantes** :
 - des TP/TD corrigés permettant aux étudiants de s'exercer,
 - des ressources permettant de se positionner à travers des référentiels de compétences et objectifs d'apprentissage, des auto-évaluations en ligne leur permettant d'identifier leurs points forts et leurs points faibles,
 - des forums animés à des fins pédagogiques (permettant par exemple d'approfondir un point particulier de cours chaque mois, de créer des groupes de réflexion sur des sujets de débat...)
 - des wiki ou autres outils de travail collaboratif (ateliers...),
 - des cours en podcast, particulièrement appréciés des étudiants étrangers et étudiants salariés, mais permettant aussi à l'ensemble des étudiants d'être plus concentrés sur le contenu des cours que sur leur prise de notes
 - des ressources pour aller plus loin, une bibliographie, une webographie,
 - des simulations illustrant les principes du cours.

La labellisation TICE est attribuée par semestre, par le comité TICE de l'établissement, composé du Vice-Président du CEVU, d'un enseignant-chercheur par domaine de formation, d'un étudiant élu au CEVU, et de deux représentants de la Mission TICE de l'Université. A ce jour, près d'un tiers des formations de l'Université ont fait acte de candidature, et environ une moitié des candidatures ont obtenu le label.
- **Collège des Masters.** En cours de création, il réunira les responsables des différentes mentions et spécialités, et leur permettra de réfléchir à l'attractivité des leurs formations, et d'échanger autour de bonnes pratiques (innovation pédagogique, suivi des anciens, etc.)

Observations générales et communes aux Masters du domaine SHS

Plusieurs des remarques faites aux trois disciplines (Géographie, Information et Communication et Histoire) convergent et sollicitent des mesures à prendre au niveau de l'UFR-IP.

Sur l'encadrement pédagogique, les conseils pédagogiques et les conseils de perfectionnement

L'UFR-IP SHS s'est doté d'un Conseil pédagogique d'UFR-IP. Celui-ci a été mis en place au mois de février 2012, soit un an seulement après la création de l'UFR-IP. Il est composé de la totalité des responsables de département, des responsables de formation de licence et de master et des responsables

pédagogiques d'année, soit une vingtaine de personne. Il est présidé par le vice-doyen directeur des études. Ce Conseil a pour mission de coordonner l'ensemble des questions pédagogiques de l'UFR-IP SHS, notamment en ce qui concerne les interactions entre les différentes disciplines de l'UFR-IP. Il se veut également un espace de créativité et d'échange pédagogique ouvert. Il vient compléter le travail interne aux départements et prépare les questions à soumettre aux voix en Conseil d'UFR-IP.

Dans le même esprit, nous comptons mettre en place des Conseils de perfectionnement dans les Départements. Ces derniers feront pour cela appel aux professionnels, aux intervenants extérieurs, aux partenaires socio-économiques et aux partenaires territoriaux avec lesquels ils ont le plus coutume de travailler. Il sera possible de dissocier ces conseils en fonction des parcours de formation sur lesquels ils seront sensés intervenir. L'UFR-IP se dotera aussi, à son niveau, d'un Conseil de perfectionnement en SHS qui sera basé sur le Conseil pédagogique auquel on associerait le vice-doyen en charge de l'insertion professionnelle et des partenaires représentant un échantillon de métiers des différentes disciplines.

Une meilleure connaissance des flux des étudiants, qu'il s'agisse des sorties sans diplôme ou du devenir des étudiants diplômés de licence, serait souhaitable.

Le suivi statistique des cohortes sortantes est en train d'être mis en place par le SCUIOIP (Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle) de l'UAPV. Celui-ci a déjà réalisé des études à 30 mois. Mais nous comptons faire appel aux secrétariats pédagogiques pour compléter ce travail. Nos secrétaires ont en effet l'avantage de bien connaître les étudiants. En outre, l'exploitation des adresses électroniques dont tous les étudiants disposent maintenant à vie (...@etd.univ-avignon.fr), avec renvoi automatique sur les autres adresses de leur choix, permet dorénavant de faire un travail systématique. Les enquêtes pourraient être faites à 6, 12, 18 et 36 mois après la sortie du diplôme de licence et de master. Les étudiants qui changent de parcours ou arrêtent les études seront également suivis.

Mise en place d'un bureau des stages et de l'insertion professionnelle

L'UFR est sur le point de mettre en place un *bureau des stages et de l'insertion professionnelle*. Sous la tutelle du vice-doyen délégué à l'insertion professionnelle et en synergie avec le SCUIOIP, ce bureau aura la responsabilité de la gestion des stages (offres, conventions, suivi...). Mais il pourra aussi prendre part au suivi statistique en matière d'insertion professionnelle des étudiants sortants. Il aura également un rôle à jouer auprès du Conseil de perfectionnement.

Développer les TICE

Sous l'impulsion de la mission TICE, de nombreux espaces de cours en ligne ont vu le jour en SHS. En licence, on en compte 21 en géographie, 14 en histoire et 31 en information et communication, auxquels s'ajoutent 5 espaces de cours communs à l'UAPV et au domaine SHS dans les premiers semestres de la licence rénovée. Le département de géographie a obtenu la labellisation TICE des deux semestres de sa L2. Une dynamique est en cours, il manque peu pour que d'autres semestres obtiennent la labellisation dans un avenir proche. La direction de l'UFR-IP se charge, aux côtés de la mission TICE, de promouvoir une pédagogie numérique.

Généraliser l'auto-évaluation

La DOSI (Direction Opérationnelle des Systèmes informatiques) de l'UAPV a mis à la disposition des enseignants un protocole d'auto-évaluation des enseignements en ligne et un protocole d'évaluation globale des semestres. Les enseignants et les responsables pédagogiques commencent à s'approprier ces outils. La direction de l'UFR-IP, consciente des enjeux, va contribuer à la généralisation de leur emploi.

2. MASTER HISTOIRE

2.1. Observations relatives à la mention

La mention comporte une deuxième spécialité, « Archives et patrimoine Historiques », qui n'a démarré qu'en 2010-2011. Elle n'a donc pas encore de bilan, et ne fait pas (encore) l'objet d'une évaluation.

« *La réflexion n'est pas suffisamment engagée sur les compétences nécessaires à l'exercice des différentes professions et sur les compétences transférées aux étudiants* ». Cette réflexion est engagée mais n'a pas été suffisamment signalée dans le dossier initial. Les étudiants doivent acquérir plusieurs compétences :

- aptitude à construire une bibliographie détaillée sur un sujet spécialisé en maîtrisant tous les outils de la recherche, y compris en ligne
- aptitude à repérer et à construire le corpus documentaire à mobiliser pour traiter un sujet spécialisé
- aptitude à problématiser un sujet spécialisé et à construire de manière autonome un raisonnement original, critique et distancié
- aptitude à rédiger et à présenter correctement une synthèse détaillée croisant la documentation et la bibliographie évoquées dans les points précédents
- aptitude à argumenter cette démarche en un exposé oral de plusieurs formats, avec support TICE, en français et en anglais, devant différents types de publics.

« *Il serait utile de mettre en avant des objectifs métiers* ». L'aptitude à construire et à ordonner des dossiers documentaires, la capacité d'analyse critique issue d'une formation en histoire et les qualités d'exposition acquises, constituent un socle de compétences qui ouvre sur des métiers pour lesquels leur mobilisation est nécessaire :

- métiers de la recherche (université, CNRS, instituts de recherche)
- métiers de l'enseignement (université, enseignements secondaire, voire primaire)
- métiers du journalisme
- fonction publique administrative (tous concours de catégorie A)

« *Dans la spécialité Patrimoine et archives historiques, une sensibilisation des étudiants à la méthodologie de projet et à la réalisation d'un budget permettrait d'accroître leurs compétences professionnelles pour les aider à s'insérer dans des collectivités territoriales, des institutions culturelles publiques et privées ou des associations* ». Il faudrait souligner que les étudiants de M1 comme de M2 suivent un module de préprofessionnalisation, qui ne peut que leur permettre de se sensibiliser "à la méthodologie de projet" et "accroître leurs compétences professionnelles pour les aider à s'insérer". De même, et c'est en ce sens que la personne chargée de ce module intervient, cela les amène à réfléchir sur "les compétences nécessaires à l'exercice des différentes professions". Le stage est aussi fait pour cela, ainsi que les mémoires de stage rédigés par les étudiants l'ont fait apparaître.

« *Les compétences informatiques ne sont pas évoquées* ». La formation apprend aux étudiants à utiliser les TICE pour la recherche bibliographique et documentaire ainsi que pour le traitement des informations, la rédaction du discours et les restitutions orales. L'équipe pédagogique attend des étudiants la maîtrise minutieuse d'Internet, d'un tableur, des logiciels de bases de données, d'un traitement de texte et d'un logiciel de présentation tel que Powerpoint pour l'exposition des résultats. Dans le cadre de la spécialité *Patrimoine et archives historiques*, les responsables de la formation ont entamé des discussions avec les membres de l'équipe pédagogique du département d'informatique, afin d'envisager une ouverture de la formation sur l'informatique. Dans certains modules, pour les deux années du Master, il y a utilisation de la plate-forme pédagogique, ce qui est bien une utilisation des TICE.

2.2. SPECIALITE « ESPACES PUBLICS : CULTURE ET POLITIQUE »

La spécialité *Espaces publics : culture et politique* tient son identité d'une articulation très forte avec les axes de recherche des laboratoires auxquels appartiennent les membres de l'équipe pédagogique. Si les intitulés des enseignements n'en font pas ressortir la spécificité, les contenus procèdent directement d'une attention particulière à la question historique des *espaces publics*, de la *culture* et des *objets politiques*.

a) Précisions/rectifications

« *Pas de réflexion sur les compétences nécessaires à l'exercice des métiers ou sur les compétences acquises par les étudiants pendant leur formation* ». Cette réflexion existe.

Dans le parcours spécifiquement consacré à la recherche, on attend des étudiants :

- une aptitude à l'acquisition autonome de connaissances poussées sur un sujet spécialisé, au moyen d'une bibliographie ad hoc et d'un corpus documentaire construit
- une aptitude à concevoir et à formuler une réflexion originale, autonome et innovante
- une aptitude à une excellente mise en forme écrite et orale des résultats d'une recherche autonome

Dans le parcours CAPES, on attend des étudiants

- une aptitude à rédiger une copie de niveau BAC + 5 en un temps limité à 5H : on multiplie pour cela les exercices en M1 et premier semestre du M2, en achevant de les initier à l'élaboration de plans pertinemment agencés et à la rédaction de développements en une langue claire et précise
- une aptitude à préparer en 4 heures une leçon de CAPES, tant en histoire qu'en géographie. De nombreux entraînements leur sont proposés, tant en histoire qu'en géographie, dès le mois de février du M2
- une aptitude à maîtriser un sujet d'épistémologie en vue de l'« épreuve sur dossier » du CAPES
- une connaissance des textes permettant d'« agir en fonctionnaire responsable »
- un apprentissage de la maîtrise d'une classe du secondaire grâce aux stages dans un établissement effectués en M1 et en M2.
- une maîtrise correcte d'une langue étrangère, au point de suivre sans peine une conversation et de lire aisément un journal ou un ouvrage.

« *Un pilotage insuffisant* ». Le pilotage est d'abord mis en œuvre par un responsable pédagogique de formation, maître d'œuvre des emplois du temps, organisateur des séminaires, responsable de la mise en œuvre de la maquette, coordinateur de l'équipe pédagogique et responsable du recrutement sur dossier.


Le pilotage est ensuite fondé sur un dialogue constant avec les étudiants qui désignent dans chaque parcours un représentant. Des réunions de l'équipe pédagogique sont régulièrement organisées avec ces délégués étudiants pour aplanir les difficultés et ajuster la formation aux besoins.

Il est également fondé sur un dialogue constant entre enseignants au sein d'une équipe pédagogique qui, parce que étroite (13 EC titulaires) est habituée à travailler de façon soudée, au quotidien, dans une réelle harmonie et une entente sur les objectifs à atteindre et les exigences à maintenir. La réunion périodique des jurys sous la présidence du responsable pédagogique du master est le lieu de bilans d'étape. Le dialogue est également permanent et excellent avec nos collègues de l'IUFM.

Le pilotage se fonde aussi sur l'examen des résultats aux concours d'enseignement ainsi que sur les instruments de suivi de cohorte fournis par le SCUOIP. D'une part, une attention particulière est portée chaque année au détail des résultats des étudiants ayant présenté le CAPES. L'équipe est attentive à faire ressortir les résultats des étudiants d'Avignon par rapport à l'ensemble de ceux de l'Académie, puisque les publications officielles ne tiennent compte que de cette dernière. D'autre part, en parallèle des informations recueillies par les enseignants eux-mêmes (dans une université à « *taille humaine* »), le SCUOIP enquête auprès de nos anciens étudiants afin de connaître leur devenir. Du reste, les liens sont généralement maintenus avec les anciens étudiants devenus enseignants dans le secondaire qui s'inscrivent souvent en doctorat en l'envisageant d'abord comme de la formation continuée.

« Pas de mention d'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) ou de préparation au Certificat informatique et internet (C2I) ». La plateforme de cours en ligne sert de support, d'une part, à la diffusion de documents pédagogique pour les cours, et d'autre part à la transmission de documents, textes et matériaux scientifiques en amont des séminaires de recherche. Le C2i est préparé en licence et les étudiants de notre master, en parcours CAPES, doivent préparer le C2i2e.

Le Président de l'Université d'Avignon
et des Pays de Vaucluse,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Emmanuel ETHIS', with a stylized flourish at the end.

Emmanuel ETHIS